



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Fêtes d'Etroeungt sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 6 avril 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 65

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Antoine BADIDI, Pascal PETIT, Christelle BLANDO a donné procuration à Pascal PETIT

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Aline BERTRAND, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Laurence WATTEAU, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE a donné procuration à Sébastien SEGUIN

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Philippe HANOT

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etroeungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON a donné procuration à Brice AMAND, Maryse BERNARD a donné procuration à Freddy THERY, Maxime LOUGUET

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET a donné procuration à Didier CARETTE, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT a donné procuration à Rémi LE ROUZIC
Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT
Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

Objet de la délibération : Affectation des résultats budget principal

Numéro de la délibération : DC_2023_036

Pièces jointes : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 65

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2311-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu les résultats arrêtés aux comptes administratifs 2022,

Vu les états de restes à réaliser,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée d'affecter les résultats de l'exercice précédent

Il est proposé au Conseil de Communauté d'affecter les résultats 2022 du budget principal de la manière suivante :

Section d'investissement :

Résultat 2022 : + 1 102 079,74 €

Report des résultats antérieurs : + 185 029,54 €

=>Report d'un excédent au budget 2023 (art. 001 en recettes) : + 1 287 109,28 €

Restes à réaliser : Dépenses : 2 503 100 €

Recettes : 2 012 300 €

Solde des restes à réaliser : - 490 800 €

=> Aucun besoin de financement, pas d'affectation au compte 1068

Section de fonctionnement :

Résultat 2022 : + 459 917,74 €

Report des résultats antérieurs : + 923 604,12 €

=>Report d'un excédent au budget 2023 (art. 002 en recettes) : + 1 383 521,86 €

- = - = - = - = - = - = - = - = - = - =

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter les résultats 2022 du budget principal de la manière suivante :

Section d'investissement :

Résultat 2022 : + 1 102 079,74 €

Report des résultats antérieurs : + 185 029,54 €

=>Report d'un excédent au budget 2023 (art. 001 en recettes) : + 1 287 109,28 €

Restes à réaliser : Dépenses : 2 503 100 €

Recettes : 2 012 300 €

Solde des restes à réaliser : - 490 800 €

=> Aucun besoin de financement, pas d'affectation au compte 1068

Section de fonctionnement :

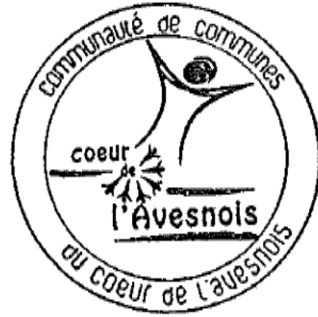
Résultat 2022 : + 459 917,74 €

Report des résultats antérieurs : + 923 604,12 €

=>Report d'un excédent au budget 2023 (art. 002 en recettes) : + 1 383 521,86 €

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,
Nicolas DOSEN



Publié sur le site Internet le 19/04/2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu le 17/04/2023

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20230413-DC_2023_036-DE